



Réunion du 6 mai 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

RESERVE TECHNIQUE

Présents : Mme AZNAR D. . Mm. REBAUD P., SIMON J., PEREIRA V., REBAUD F.

Réserve technique du club St Paul en Jarez, sur le match U15 n°21094951, Haut Pilat - St Paul en Jarez, du dimanche 24 mars.

Après lecture du rapport de l'arbitre, M. MARGERIT Mickaël, qui reconnaît l'utilisation d'un troisième remplacement dans les 10 dernières minutes de la rencontre, par l'équipe de Haut Pilat.

La faute technique étant recevable sur la forme, et l'arbitre ayant fait une mauvaise application des lois du jeu, la section "loi du jeu" dit la faute technique recevable sur le fond.

En conséquence, la Commission d'Arbitrage donne le **match à rejouer**.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour application de la décision.

CONVOCATION STAGE ARBITRES STAGIAIRES

Tous les arbitres stagiaires, dont les noms suivent ci-dessous, sont convoqués au stage à Andrézieux Bouthéon, au complexe sportif des Bullieux, du **VENDREDI 17 MAI à 18h30 au SAMEDI 18 MAI à 17h**.

Merci de prendre une tenue de sport, une tenue d'arbitrage, sifflet, cartons et votre nécessaire de toilette, ainsi que votre fameux porte-ve et de quoi écrire.

MM. ABDLEKRIM Mohamed - ACAR Eray - ASSIF Soulaïman - BERNIGAUD Kylian - BERTUCAT Alexis - BRUEL Hugo - COLLANGES Thibault - DEPORTE Titouan - DIAS Christopher - EL JAMRI Medhi - FERNANDES Eric - GAUDARD Romain - JACQUET Mathieu - LEBON Richard - OZEL Abdulkadir - THEVENET Tom - VURAL Mickaël - BALIDI Marwane - BEN MOHAMMED Yassine - BENFRID Youcef - BOURAGBA Reda - CARDOSO Hugo - DI FELICE Enzo - EL MOUSSAID Medhi - JALLOULI Zakaria - KAOUKI Imrane - LAIDOUNI Himad - LEMCHIRGUI Waël - NABBACH Fouad - OUNOUGHU Théo - QUEMBASSE Jarad - RIGAUD Frédéric - SERBOUTE Nassim - SLAIMI Nadir - BONIFACE Frédéric - CHMARA Romain - DE OLIVEIRA SOARES Luis - NEDJAI Foued - SIDONI Enzo - ZENI Mathéo.

RAPPEL REGLEMENT DES OFFICIELS

Devant la recrudescence des notes de frais présentés aux clubs sur des morceaux de papier, la SCJA vous informe que les clubs ont toute liberté pour ne pas régler vos frais d'arbitrage.

Vos notes doivent être faites OBLIGATOIREMENT sur les DOCUMENTS OFFICIELS de la commission, disponibles à la SCJA et sur le site du District, rubrique "Arbitrage".



"COUPE DU MONDE" FEMININE U15

Les arbitres suivants : MM. CHARROIN Hugo, GRAND Alexandre, SAURAY Gaël, SIDONI Enzo, RIGAUD Frédéric, CHMARA Romain, SERBOUTE Nassin, DI FELICE Enzo, MARRET Gaëtan, qui ont officié à St Chamond le samedi 27 avril, pour la "Coupe du Monde" Féminine U15, sont priés de fournir un RIB au District de la Loire pour leurs défraiements.

COURRIERS RECUS

St Christo Marcenod : demande de trois arbitres pour la rencontre contre Sorbiers (journée 12) du 12 mai : le nécessaire a été fait.
Hautes Chaumes : demande d'un arbitre pour la rencontre contre Haut Pilat (journée 12) du 11 mai : le nécessaire a été fait.
AJ Chapellois : forfait pour la rencontre du 5 mai.
M. VALENCONY André : demande de transférer votre dossier au District de Drôme Ardèche.
M.AISTY Jamaa : noté.
M. MOUSSIER Franck : noté.
M. CHAOUCHE Adil : noté
M. ROUABAH Issam : noté.

INDISPONIBILITES

M. FAYOLLE Pascal : le 26 mai.
M. CHAPET Frédéric : le 26 mai.
M. BOUCHET David : arrêt de l'arbitrage jusqu'à nouvel ordre (certificat médical).
M. BENCHADI Mehdi : les 18, 19, 25 et 26 mai.

CONVOCAION ARBITRE

M. LOKMAN Kocaoz : vous êtes convoqué à la Commission des Arbitres, le lundi 13 mai à 19h, pour affaire vous concernant.

AVIS IMPORTANT

DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports en ligne** en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »
- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir
 - Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis
- Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné. Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, **l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**
- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable
- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS

VENDREDI 10 MAI

Foot Loisir :

SE. HOSPITALIERS - SE. MARREL : **M. KHODJA Kamal** au lieu de M. BESSAA F.
CHF. DERVAUX - FIRMINY FAURE : **M. CHERAKRAK Hanafi** au lieu de M. BOUKARI Y.
SE. TRAMINOTS - LA FOUILLOUSE : **M. BENALLA Hicham** au lieu de M. BENMESSAOUD M.
ROCHE POLONIA - SE. CASINO : **M. GUIZANI Mickael** au lieu de M. BOUAZIZ A.



SAMEDI 11 MAI

Foot Loisir :

ST LAURENT LA CONCHE - BORDS DE LOIRE : **M. AKKOUCHE Mohamed** au lieu de M. KESSOURI A.
VERRIERES - ST ROMAIN LE PUY : **M. NEFSI Mostafa** au lieu de M. GRESS Th.
CLEPPE PONCINS - ST JUST ST RAMBERT : **M. BOUKHARI Yanis** au lieu de M. CHERAKRAK H.
ST ANTHEME - BOISSET CHALAIN : **M. ARIFY Mounir** au lieu de M. KHODJA K.
USSON - ST VICTOR SUR LOIRE : **M. BESSAA Faissal** au lieu de M. ARIFY M.
ST JOSEPH ST MARTIN - STE CROIX EN JAREZ : **M. FERRAND Jérôme** au lieu de M. DAOUDI H.
BORDS DE LOIRE - MONTAGNES DU MATIN : **M. BENMESSAOUD Mustapha** au lieu de M. BENALLA H.
MONTROND - CUZIEU : **M. AGABA Mohamed** au lieu de M. GUIZANI M.